

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 décembre 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2016-12-379: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-12-380 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2017.
8. A) Adoption des prévisions budgétaires de l'office municipal d'habitation de Sainte-

- Thècle pour l'année 2017.
B) Adoption de la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2017
C) Approbation du budget pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
D) CTA Mékinac: Adhésion 2017.
9. Approbation des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.
 10. Avis de motion : Règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2017 et les conditions de leur perception.
 11. a) Centre de loisir Éric Bédard et parc Saint-Jean-Optimiste / patinoire : Date du retour du préposé
b) Centre de loisir Éric Bédard / patinoire les fins de semaine : retour du préposé (travailleur occasionnel ou étudiant) et Parc Saint-Jean-Optimiste : Patinoire, sentier et glissade (vendredi soir, samedi et dimanche après-midi: retour du préposé (travailleur occasionnel ou étudiant)
 12. Fourniture et livraison d'huile à chauffage
 13. Fourniture et location de conteur au garage municipal
 14. A) Soumissions pour le remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville
B) Soumissions pour la fourniture et pose de tôle à la caserne
 15. Achat d'un kiosque pour le parc Saint-Jean-Optimiste
 16. Engagement de Me Myriam Trudel, avocate, pour seconder la municipalité de Sainte-Thècle lors de la négociation de la nouvelle convention collective.
 17. Demande d'aide financière :
 - A) Du Noël des enfants de Sainte-Thècle
 - B) De la Maison des familles
 - C) De Plaisirs d'hiver
 - D) De Pascal Lavallée pour les joueurs de balle
 - E) De Rallye Mékinac
 - F) Relais pour la vie d'Hérouxville équipe Geais bleus de Sainte-Thècle
 - G) Tournoi Provincial de Hockey A.P.B.M. de Saint-Tite.
 - H) Patrick Leblanc pour un nouveau commerce
 - I) Demande de remboursement de frais de glace pour un hockeyeur qui joue à l'aréna de Shawinigan
 18. Refinancement du prêt pour l'agrandissement de la Caserne et pour la rue Charles-Audy.
 19. Désignation d'une personne pour valider les données pour assainissement des eaux.
 20. Liste des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées.

21. A) Soumission pour les jardinières.
B) Soumission pour le comptoir de la bibliothèque.
C) Soumission pour des caméras de sécurité.
D) Soumission pour matériel audio-visuel pavillon Desjardins

22. Période de questions de l'assistance

23. Affaires nouvelles:

- A) **Signalisation pour traverse d'écoliers demande au Ministère des Transports**
B) **Date d'adoption des prévisions budgétaires 2017**

24. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-12-381: Adoption du procès-verbal des séances du mois de novembre 2016

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en novembre 2016

Caisse Populaire de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe

La Caisse désire nous informer du vote majoritaire en faveur du projet de regroupement des Caisses qui permettra, dès le 1^{er} janvier 2017, la création de la nouvelle Caisse Desjardins de Mékinac – Des Chenaux et nous informe de faire réimprimer en petites quantités les chèques nécessaires, car les numéros de folios changeront sous peu.

Canadien National

Le CN nous informe de l'importance des opérations de déneigement aux passages à niveau afin d'assurer une circulation sécuritaire des utilisateurs et nous informe des bonnes pratiques à adopter.

Commission de la Construction du Québec

La CCQ nous transmet un aide-mémoire nous indiquant quels types de travaux de construction peuvent désormais être effectués par nos salariés permanents.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

La CNESST nous informe de la réception de notre programme de santé spécifique.

Conseil québécois sur le tabac et la santé

Réception de l'affiche publicitaire pour la « Semaine pour un Québec sans tabac » qui aura lieu du 15 au 21 janvier 2017.

CPTAQ

Réception de la décision dans le dossier de Georges Paquin Excavation et Terrassement et fils par laquelle la CPTAQ autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière, d'un emplacement d'une superficie approximative de 9,2 hectares, correspondant à une partie du lot 4 757 116, et ce, sous conditions.

Femmes de Mékinac

Femmes de Mékinac nous transmet son bulletin de liaison Autour d'Elles du mois de novembre.

Gymnatech

Les Gymnatech désirent nous faire part de leur reconnaissance suite à l'aide apportée par nos employés lors du dégât d'eau survenu au gymnase de l'école Masson et qui a touché leurs équipements.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Le MAMOT nous informe qu'il recommande à la SOFIL le versement d'un montant de 99 800\$ provenant de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018.

Le MAMOT nous informe que notre demande présentée dans le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) pour la rue Notre-Dame et Saint-Jacques ne peut être retenue, étant donné l'épuisement de l'enveloppe du programme.

Le MAMOT nous informe que la proportion médiane sera de 100% et le facteur comparatif à 1,00 pour notre rôle d'évaluation foncière 2017.

Ministère de la Culture et des Communications

Le ministre souhaite consolider la collaboration avec les villes et les municipalités dans la protection et la mise en valeur des biens et autres éléments patrimoniaux qui possèdent un intérêt pour les collectivités locales et régionales et nous informe que la Loi sur le patrimoine culturel peut nous venir en aide dans de telles situations.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Réception du versement final du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local d'un montant de 22 117\$.

Le Ministère nous informe des nouvelles restrictions quant aux limites de charges pour le pont sur le chemin Saint-Joseph. Dorénavant, les limites de charges maximales sont de 24, 36 et 48 tonnes pour tous les types de véhicules.

Noël des enfants

Le comité du Noël des enfants invite les membres du conseil à être présents à l'activité qui aura lieu le dimanche 11 décembre à la Salle Aubin de Sainte-Thècle.

S. Lavoie CPA Inc.

Le cabinet nous offre ses services d'audit et joint une liste des services qu'il offre.

Sécurité Publique Québec

La direction de la prévention et de l'organisation policière nous informe que le montant estimé pour les services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2017 est de 169 541\$.

Société d'habitation du Québec

La SHQ a procédé à l'approbation des états financiers audités de l'OMH de Sainte-Thècle pour l'exercice financier 2014 et nous informe que la part de 10% dans le déficit à être absorbée par la municipalité est de 5 440\$.

RÉSOLUTION : 2016-12-382: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-12-383: Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de novembre 2016 au montant de 273 452.87 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

M. Yves Cossette dépose un document concernant le passage du sentier de ski de fond sur son terrain.

Jocelyne Gervais pose une question concernant la SAMBBA.

Rés. 2016-12-384 : Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2017

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **20 heures et une fois le mardi**

- | | |
|---|--------------|
| - 16 janvier (3 ^{ème} lundi) | - 6 février |
| - 6 mars | - 3 avril |
| - 1 mai | - 5 juin |
| - 3 juillet | - 7 août |
| - 5 septembre (Mardi) | - 2 octobre |
| - 13 novembre (2 ^{ième} lundi) | - 4 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Approbation des prévisions budgétaires 2017/OMH de Sainte-Thècle

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2016-12-385 : Adoption de la quote-part 2017 de la MRC de Mékinac

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2017 dévolu à notre municipalité comme suit :

- Administration :	29 450 \$
- Hygiène du milieu (récupération) :	69 387 \$
- A.D.A. :	1 821 \$
- Ingénierie :	24 725 \$
- Développement économique :	15 033 \$
- Évaluation :	67 495 \$
TOTAL DE LA QUOTE-PART 2016 :	207 911 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-386 : Approbation du budget pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que la municipalité à une entente de service avec la MRC de Mékinac pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous demande d'entériner le budget de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve le budget pour l'année 2017 au montant de 36 928 \$ concernant l'entente pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement par la MRC de Mékinac à notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-387 : Mandat à la Corporation de Transport Adaptée Mékinac et Adhésion pour l'année 2017

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2017.
- Adopte les prévisions budgétaires 2017 de la Corporation Transport Adapté Mékinac au montant de 157 244\$.
- adopte le montant de notre cotisation pour l'exercice financier 2017 : 6 920.72 \$ lequel sera acquitté en deux versements égaux, le premier en janvier 2017 et le second en juillet 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-388 : Adoption des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que deux aides financières soient de 15 000 \$ et 20 000 \$ ont été accordées à la Municipalité de Sainte-Thècle par le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur Laurent Lessard, pour l'amélioration de la Place Optimiste, le chemin Saint-Thomas, et de la 8^{ième} avenue du Lac-Croche Nord, référence les lettres du 24 octobre et du 10 novembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration du chemin Saint-Thomas et la 8^{ième} avenue du Lac-Croche Nord s'élèvent à 37 830.16 \$ et que les travaux sont terminés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Saint-Thomas et la 8^{ième} avenue du Lac-Croche Nord pour les montants subventionnés de 15 000 \$ et 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses du chemin Saint-Thomas et la 8^{ième} avenue du Lac-Croche Nord dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2017 et les

conditions de leur perception.

Rés. 2016-12-389 : Nomination du préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT l'annexe .B. de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle concernant l'horaire de travail du préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT l'annexe .B. de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle stipule que le travail de préposé à la patinoire est effectué par l'un des préposés aux travaux publics saisonnier, et ce, en alternance à chaque année.

CONSIDÉRANT que Michel Genois a été choisi par le syndicat pour effectuer le travail de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2016-2017 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'engager Monsieur Michel Genois comme préposé à la patinoire pour la saison 2016-2017 parmi les employés des travaux publics. Le préposé à la patinoire effectuera le travail selon l'horaire établi par la convention collective pour ce poste (36 heures par semaine).
- Mandate Louis Paillé, directeur général, et Jean-Yves Piché, directeur des travaux publics, pour déterminer la date du début du travail et procéder à l'engagement de Monsieur Michel Genois comme préposé à la patinoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-390 : Surveillance à la patinoire les samedis dimanches et les jours de congé du préposé du Centre de Loisir Éric Bédard et surveillance du sentier de glace et de la glissade, les vendredis, les samedis, dimanches et les jours de congé du Parc Saint-Jean-Optimiste.

CONSIDÉRANT la lettre d'entente intervenue entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle abolissant les postes de surveillant de la patinoire, les samedis, dimanches et les jours de congé ainsi que de sentier de glace et de la glissade, les vendredis, les samedis, dimanches et les jours de congé.

CONSIDÉRANT cette lettre d'entente autorise la municipalité a embauché des employés non syndiqués pour exécuter ces tâches ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Engage Guillaume Ricard pour effectuer les tâches suivantes :
- de surveillant et d'entretien de la glace de la patinoire du Centre de Loisir Éric Bédard, hors de l'unité syndicale et le conseil municipal fixe son salaire horaire à 11.05 \$ de l'heure selon l'horaire établi plus bas. .
- L'horaire d'ouverture à la patinoire est les samedis, dimanches, les jours de congé du préposé à la patinoire du Centre de loisir Éric Bédard (la veille et le lendemain de Noël ainsi que la veille et le lendemain du jour de l'an) de 13 h à 17 h et selon les besoins de l'employeur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-391 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que le montant de la fourniture d'huile à chauffage ne dépasse pas 25 000 \$ pour l'année, une seule offre a été demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre du Groupe Harnois Inc. au montant de 0.6970 \$ plus les taxes applicable du litre d'huile à chauffage pour la fourniture environ 20 000 litres d'huile à être livré dans les édifices de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-392 : Fourniture et location de conteneur au garage municipal

CONSIDÉRANT que le montant de la fourniture et la location de conteneur au garage municipal ne dépasse pas 25 000 \$ pour l'année, une seule offre a été demandée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Transport J.Y. Martel Inc. au montant de 205.00 \$ plus les taxes pour chaque levée d'un conteneur incluant la fourniture, la location de ce conteneur à déchets au garage municipal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-393 : Soumission pour le remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées à deux entrepreneurs soient : Les Constructions François Groleau Inc. et Construction Éric Lefebvre Inc. pour le remplacement d'une partie des fenêtres de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été déposée soit celle de Construction Éric Lefebvre au montant de 61 977.27 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu aussi une soumission de Nordik Démolition Inc. pour enlever l'amiante au montant de 6 135 \$ plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte la seule offre reçue soit celle de Construction Éric Lefebvre au montant de 61 977.27 \$ \$ pour le remplacement des fenêtres de la phase 1 de l'Hôtel de Ville et tel que spécifié au plan et devis de l'architecte de Michel Pellerin.
- Accepte l'offre de gré à gré de Nordik Démolition Inc. au montant de 6 135.00 \$ plus les taxes pour enlèvement de l'amiante de la phase 1 de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-394 : Soumission pour la fourniture et la pose de tôle à la caserne

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées à deux entrepreneurs soient : Les Constructions François Groleau Inc. et Construction Éric Lefebvre Inc. pour la fourniture et la pose de tôles à la caserne;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçus de

Construction Éric Lefebvre au montant de 6 411.01 \$ taxes incluses
Les Constructions François Groleau au montant de 6556.00 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre la plus basse soit celle de Construction Éric Lefebvre au montant de 6 411.01 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose de tôle à la caserne.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-395 : Achat de kiosque pour le parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT l'offre de Michel Pronovost pour l'achat d'un kiosque pour l'installer au parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre de Michel Pronovost au montant de 3 500. plus les taxes applicables pour la

fourniture, la livraison et l'installation d'un kiosque au parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-396 : Engagement de Myriam Trudel, avocate, pour seconder la municipalité de Sainte-Thècle lors de la négociation de la nouvelle convention collective

CONSIDÉRANT que Myriam Trudel, avocate de la FQM nous offre ses services pour nous aider dans les négociations de la nouvelle convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- engage Myriam Trudel, avocate de la Fédération des Municipalités du Québec, pour seconder la municipalité de Sainte-Thècle lors de la négociation de la nouvelle convention collective. Le tarif est de 125.00 \$ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-397: Demande de commandite – Noël des enfants de Sainte-Thècle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle permet au Noël de enfants de Sainte-Thècle de

- De faire leurs photocopies pour la publicité, dessins à colorier et autres gratuitement au bureau municipal.
- La gratuité de la salle Aubin, le 11 décembre 2016, pour l'organisation du Noël des enfants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-398 : Demande d'aide financière – Maison des familles de Mékinac/Boîtes à cadeaux

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Maison de familles de Mékinac pour les boîtes à cadeaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à la Maison des familles de Mékinac pour le projet des boîtes à cadeaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-399: Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT que Caroline Poisson, conseillère, demande un budget pour l'organisation de plaisirs d'hiver afin d'organiser des activités sportives durant une journée en 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle d'accorder un budget de 600 \$ pour l'activité plaisirs d'hiver qui aura lieu en 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-400 : Demande d'aide financière – de Pascal Lavallée pour les joueurs de balle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Pascal Lavallée afin d'acheter des équipements aux joueurs de balle;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un montant de la ligue de baseball de Sainte-Thècle et il nous demande d'investir ce montant pour aider les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accorde une aide financière de 2 000.00 \$ pour l'achat d'habit pour les joueurs mineurs de balle de Sainte-Thècle.
- Le montant de 2 000.00 \$ sera pris à même de fonds réservé pour le sport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-401: Rallye Mékinac

CONSIDÉRANT les demandes de Rallye Mékinac pour l'édition 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise l'accès au garage municipale le vendredi 13 janvier 2017 de 16h00 à 21h00 pour faire l'inspection technique des véhicules de rallye.
- Met à la disposition de l'événement à partir du vendredi 13 janvier 2017, un camion de la municipalité pour la fin de semaine;
- Met à la disposition de l'événement à partir du 12 janvier 2017, 15 balises coniques TRV-7
- Planifie une contribution de 500.00 \$ pour le programme de visibilité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-402: Demande d'aide financière du Relais pour la vie de Hérouxville

CONSIDÉRANT que le groupe de 12 personnes représentant la municipalité de Sainte-Thècle à l'activité du Relais pour la vie de Hérouxville doit payer une inscription (15\$) par participant et

amassé un montant de 150 \$ chacun;

CONSIDÉRANT que le groupe nous demande une aide financière de 300 \$ afin de compléter le montant de 1 500 \$ exigé pour participer à cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 200.00 \$ à l'équipe (les Geais bleus de Sainte-Thècle) représentant notre municipalité au relais pour la vie de Hérouxville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-403: Tournoi Provincial de Hockey A.P.B.M. de Saint-Tite

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Tournoi Provincial de Hockey A.P.B.M. de Saint-Tite pour l'organisation de cette activité;

CONSIDÉRANT que plusieurs hockeyeurs qui participent à ce tournoi sont de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une contribution financière de 100.00 \$ au Tournoi Provincial de Hockey A.P.B.M. de Saint-Tite pour l'organisation du tournoi 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-404 : Demande de remboursement de frais de glace pour Hockey mineur

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de frais de glace des parents de Robin Moreau pour jouer à l'aréna de la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la municipalité paye la somme de 250.00 \$ pour chaque hockeyeur qui joue à l'aréna de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer, à un joueur de hockey de Sainte-Thècle, le même montant que ceux qui jouent au hockey à l'aréna de Saint-Tite soit un montant de 250.00\$ pour un joueur de hockey mineur inscrit à la ville de Shawinigan..

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-405 : Refinancement du règlement 168-2000 et refinancement du règlement 233-2006

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE POISSON, APPUYÉ PAR JACQUES TESSIER RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe pour son emprunt du 20 décembre 2016 au montant de 65 490 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 168-2000 et 233-2006, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<u>Règlement 168-200 remboursement de capital :</u> Montant à rembourser \$ 17 300			<u>Règlement 233-2006 : remboursement de capital: Montant à rembourser \$ 48 190</u>		
Année	Remboursement	Intérêt	Année	Remboursement	Intérêt
2017 :	3 300 \$	3.51%	2017 :	4 200 \$	3.51%
2018 :	3 400 \$	3.51%	2018 :	4 300 \$	3.51%
2019 :	3 500 \$	3.51%	2019 :	4 500 \$	3.51%
2020 :	3 600 \$	3.51%	2020 :	4 600 \$	3.51%
2021 :	3 500 \$	3.51%	2021 :	4 700 \$	3.51%
			2021 :	Refinancement 25 890 \$	

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

QUE le maire et le directeur général/secrétaire trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les billets;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-406 : Désignation d'une personne pour valider les données de l'assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT qu'à compter de l'année 2017, le ministère exige que la personne qui validera les données de l'assainissement des eaux usées soit formée;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a personne dans des employés municipaux qui est la formation pour valider les données de l'assainissement des eaux usées du directeur des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande aux municipalités voisines de conclure une entente pour afin de nous fournir une personne pour valider les données de l'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-407 : Personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées

ATTENDU QUE les membres du conseil ont approuvé la liste des arriérés de taxes et autres en date du 5 décembre 2016 représentant une somme de 115 097.71 \$;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été expédiés aux retardataires, à savoir, le 29 avril, le 29

septembre et 2 novembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement de transmettre à la Cour municipale de la MRC de Mékinac, pour paiement, les comptes d'arrérages figurant sur ladite liste qui sont supérieurs à 50 \$ et pour lesquels aucun arrangement n'a été pris le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-408 : Soumission pour les jardinières

CONSIDÉRANT l'offre de Centre-Jardin Multi-Fleurs pour la fourniture de jardinières pour la saison estivale 2017;

CONSIDÉRANT que Centre-Jardin Multi-Fleurs doit préparer les jardinières avant la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à Centre-Jardin Multi-Fleurs de nous fournir un prix pour la fournir 42 jardinières régulières, 2 au Pavillon Desjardins, 1 à l'Hôtel de Ville et 4 balconnières au pont du chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Soumission pour le comptoir de la bibliothèque et un présentoir

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2016-12-409 : Soumission pour des caméras de sécurité

CONSIDÉRANT l'offre de MicroGest Informatique pour le remplacement d'un ordinateur ou un nouveau système pour les caméras de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de MicroGest Informatique au montant de 1 224.45 \$ pour l'achat d'un système de 4 caméras de sécurité pour installer à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-410: Soumission pour matériel audio-visuel pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT le comité culturel demande du matériel audio-visuel pour installer au pavillon Desjardins pour utiliser lors d'activité;

CONSIDÉRANT que des prix pour le matériel audio-visuel ont été demandés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter les équipements audio-visuel suivants :

- Un projecteur Epson 3LCDsans fil EX9200 Pro, WUXGA, une monture de projecteurs et un écran motorisé Luna de 106 pouces de Bureau en Gros au montant de 1 289.11 \$ plus les taxes applicables.
- Un récepteur et amplificateur Denon du Centre HI-FI au montant de 379.19 \$ plus les taxes applicables.

Pour le paiement de ces équipements, le conseil approuve un montant de 871.04 \$ du fonds réservé du comité culturel et le solde sera payé par le fonds général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Yves Cossette discute avec le conseil concernant les travaux qui ont été réalisés par le Club de Ski de Fond le Geai Bleu.

David Plamondon demande des explications sur les soumissions d'huile à chauffage et sur le fait qu'il y a des sapins illuminés seulement sur la rue Saint-Jacques.

Affaires nouvelles :

- A) Demande d'installation de passage piétonnier avec lumières sur la rue Saint-Jacques au Ministère des Transports.
- B) Date du dépôt des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2016-12-411 : Demande d'installation de passage piétonnier avec lumières sur la rue Saint-Jacques au Ministère des Transports.

CONSIDÉRANT que beaucoup d'étudiants traversent la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Masson pour aller à l'école primaire de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il y a aussi beaucoup de piétons et en majorité des personnes âgées traversent à cet endroit;

CONSIDÉRANT que la circulation est dense à cet intersection;

CONSIDÉRANT que pour la sécurité des étudiants et des piétons, il serait important d'installer une signalisation adéquate;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer

une signalisation lumineuse pour traverse de piétons sur la route 153 (rue Saint-Jacques) à l'intersection de la rue Masson.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-412 : Levée de la séance

À 20h37, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que d'ajourner la séance au lundi 19 décembre 2016 à 20h15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 19 décembre 2016, à 20 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur Alain Vallée.

Sont présents:

Monsieur Jean-François Couture, conseiller
Madame Claudette Trudel Bédard, conseillère
Monsieur André Beaudoin, conseiller
Madame Caroline Poisson, conseillère
Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Julie Veillette

Rés. 2016-12-413 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin d'adopter les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-414:

Prévisions budgétaires 2017

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'exercice financier 2017

RECETTES

TAXES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Taxe foncière générale	1 220 803 \$	1 241 527 \$
Taxe spéciale - Sécurité publique	159 496 \$	169 541 \$
Taxe spéciale - Réforme Ryan (Voirie)	<u>272 311 \$</u>	<u>318 633 \$</u>
TOTAL	1 652 610 \$	1 729 701 \$

COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

Service d'eau	73 500 \$	84 000 \$
Service d'égout	78 911 \$	79 000 \$
Service d'enlèvement des ordures	216 474 \$	217 000 \$
Service de la récupération	66 355 \$	66 500 \$
Déneigement chemin Joseph St-Amant	8 550 \$	12 825 \$
Taxe spéciale - rue Charles-Audy	5 404 \$	5 404 \$
Taxe spéciale - Aqueduc St-Pierre Sud	610 \$	603 \$
Taxe spéciale - Aqueduc St-Pierre Nord	1 507 \$	1 490 \$
Taxe spéciale - Rue Pierre-Ayotte		4 614 \$
Taxe spéciale - Aqueduc 4 ^e avenue Sud		990 \$
Vidange des boues de fosses septiques	<u>45 000 \$</u>	<u>50 000 \$</u>
TOTAL	496 311 \$	522 426 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Foyer de Sainte-Thècle	29 000 \$	30 000 \$
École primaire Masson	18 500 \$	24 000 \$
Compensation pour les terres publiques	37 093 \$	37 093 \$
Bureau de poste	1 105 \$	1 060 \$
Péréquation	<u>24 500 \$</u>	<u>48 300 \$</u>

TOTAL **110 198 \$** **140 453 \$**

AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES

Réseau routier		38 400 \$
Cour municipale	18 000 \$	\$
Collecte des ordures au Lac-Aux-Sables	53 000 \$	54 000 \$
Matières résiduelles (récupération)	36 000 \$	36 000 \$
Permis de construction/brûlage	7 100 \$	7 100 \$

Droits de mutations immobilières	35 000 \$	40 250 \$
Exploitant carrière et sablière	10 000 \$	16 725 \$
Constat d'infraction	4 000 \$	5 000 \$
Revenus d'intérêt	21 200 \$	20 200 \$
Photocopies et autres	16 350 \$	18 100 \$
Licence pour chien	3 000 \$	3 700 \$
Revenus de location	117 196 \$	119 700 \$
PAL/Parc St-Jean location kayaks	12 500 \$	13 600 \$
Cession d'actifs	40 000 \$	\$
Raccord d'eau et d'égout et déchet	3 700 \$	3 200 \$
TOTAL	377 046 \$	375 975 \$

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT

Sécurité civile	3 800 \$	3 800 \$
Compensation du Gouvernement (voirie)	92 399 \$	92 399 \$
Participation MTQ pour CTA Mékinac	108 800 \$	108 800 \$
Remboursement pour passages à niveau	10 500 \$	10 500 \$
Remboursement balayage de rues	1 168 \$	1 168 \$
Subvention TECQ	17 422 \$	25 732 \$
Subvention PADEM	115 200 \$	115 500 \$
Subvention PIQM		28 986 \$
Redevances matières résiduelles	21 000 \$	20 000 \$
Subvention PRECO	94 975 \$	94 975 \$
Subvention SHQ/suites du Manoir	13 000 \$	12 500 \$
TOTAL	478 264 \$	514 360 \$

AFFECTATION DE SURPLUS

		\$
Grand TOTAL DES RECETTES	3 114 429 \$	3 282 915 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	BUDGET 2016	BUDGET 2017
Législation	102 925 \$	99 743 \$
Application de la loi	15 000 \$	15 000 \$
Gestion financière et administrative	250 668 \$	252 535 \$
Greffe (élection)	0 \$	12 500 \$
M.R.C. Mékinac (évaluation)	67 496 \$	69 744 \$
Autres (assurance, publicité, don)	67 460 \$	68 100 \$
TOTAL	503 549 \$	517 622 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police (Sûreté du Québec) (Agence sécurité)	160 031 \$	169 541 \$
Brigadier scolaire et agence de sécurité	15 130 \$	19 750 \$
Protection incendie/bornes fontaines	128 050 \$	126 750 \$
Caserne des pompiers	20 540 \$	17 100 \$
Protection Civil et Premiers répondants	12 730 \$	12 910 \$

Application du règlement de chien	1 380 \$	1 100 \$
TOTAL	337 861 \$	347 151 \$
TRANSPORT ROUTIER		
Mise en valeur		38 400 \$
Voirie municipale	266 000 \$	259 811 \$
Camions municipaux	24 160 \$	25 000 \$
10 roues/pépine/tracteur	36 800 \$	33 200 \$
Garage municipal	13 280 \$	13 850 \$
Entrepôt Lacordaire/Groleau	19 835 \$	25 405 \$
Enlèvement de la neige	249 250 \$	255 000 \$
Éclairage des rues	12 400 \$	13 200 \$
Circulation et stationnement	10 000 \$	15 000 \$
Transport adapté	115 721 \$	115 838 \$
TOTAL	747 446 \$	794 704 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Réseau de distribution de l'eau	77 805 \$	84 000 \$
Réseau d'égout et assainissement eaux	60 460 \$	62 000 \$
Enlèvement et destruction des ordures	240 860 \$	252 750 \$
Récupération	77 437 \$	79 950 \$
Vidange des fosses septiques	45 000 \$	50 000 \$
TOTAL	501 562 \$	528 700 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Coop d'Habitation	8 270 \$	10 550 \$
Office Municipal d'Habitation	10 000 \$	10 000 \$
Coop Santé Sainte-Thècle	8 350 \$	9 200 \$
TOTAL	26 620 \$	29 750 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
Permis de construction et urbanisme	41 781 \$	43 345 \$
Promotion et développement	44 300 \$	52 900 \$
Promotion/développement industriels (CLD)	15 033 \$	16 228 \$
Promotion/développement (autres)	10 000 \$	10 000 \$
Programme de revitalisation	44 000 \$	46 000 \$
TOTAL	155 114 \$	168 473 \$
LOISIRS ET CULTURE		
2 Patinoires extérieure	25 880 \$	25 500 \$
Parc Saint-Jean-Optimiste	78 275 \$	76 500 \$
Promenade Laurent Naud et fontaine	10 840 \$	10 850 \$
Parc Bédard/Débarcadère lac du Jésuite	7 500 \$	3 900 \$
Coin rue Notre-Dame et St-Jacques	2 130 \$	2 100 \$
Centre de loisirs Éric Bédard	19 115 \$	19 775 \$
Maison des jeunes	12 315 \$	12 300 \$
Décoration de la municipalité	9 570 \$	10 000 \$
Club de ski de fond	5 090 \$	5 000 \$
Subventions de loisirs (Aréna, école Masson)	15 200 \$	16 400 \$
Centre communautaire (Hôtel de ville)	135 800 \$	132 100 \$
Bibliothèque municipale	22 950 \$	23 550 \$
Culture	4 000 \$	4 000 \$

TOTAL	348 665 \$	341 975 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT)	71 410 \$	83 997 \$
- (REMBOURSEMENT DE CAPITAL)	392 202 \$	462 400 \$
Immobilisation	30 000 \$	8 143 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	3 114 429 \$	3 282 915 \$

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉCLE

TAUX DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES POUR 2017

	TAXES 2016	TAXES 2017
Taxe foncière générale	\$ 0.628/100	\$0.5455/100\$
Taxe spéciale - Sécurité publique	\$ 0.082/100	\$0.0745/100\$
Taxe spéciale - Réforme Ryan (voirie)	\$ 0.140/100	\$0.1400/100\$
	-----	-----
Total des taxes	\$ 0.8500/100	\$0.7600/100\$

Pourcentage de diminution pour les taxes 10,59 %

TAXES DE SERVICE

Tarif service d'eau	\$ 75.00 log.	\$ 85 00 log.
Tarif service d'égout (logement-commerce)	\$100.00 log.	\$100.00 log.
Tarif d'enlèvement des ordures		
Maison et logement	\$130.00	130.00\$
Chalet	\$100.00	100.00\$
Camp forestier	\$ 50.00	50.00\$
Commerce catégorie no.1	\$100.00	100.00\$
Commerce catégorie no.2	\$150.00	150.00\$
Commerce catégorie no.3	\$250.00	250.00\$
Commerce catégorie no.4	\$500.00	1000.00\$
Récupération (logement et commerce)	\$ 50.00	50.00\$

TOTAL DES TAXES DE SERVICES PAR MAISON \$355.00

365.00\$

Pourcentage d'augmentation pour les services 2,817%

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-415 : Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu que le conseil adopte le programme de dépenses en immobilisation 2017-2018-2019

DESCRIPTION	COÛT
Réfection du réseau d'égout et de la chaussée de la Rue Bédard Montant disponible dans la TECQ 244 974 \$)	500 000 \$
Rénovation de l'Hôtel de Ville	500 000 \$
Réfection du réseau d'égout et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques	2 083 000 \$
Réfection de la route 352	1 500 000 \$

TOTAL DES PROJETS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	4 583 000 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-416 : Diffusion des prévisions budgétaires 2017 et le programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et résolu unanimement de diffuser le document des prévisions budgétaires pour 2017 et le programme des dépenses en immobilisation 2017-2018-2019 par le Publi-sac dans le bulletin municipal

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Marcel Bacon demande le genre de commerces sont de la catégorie 4.

Rés. 2016-12-417 : Levée de la séance

À 20 heures et 15 minutes, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 19 décembre 2016, à 20 heures 15 minutes, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2016-12-418: Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 15 et de traiter des sujets suivants :

- 1- Approbation des prévisions budgétaires 2017 d'OMH de Sainte-Thècle
- 2- Soumission pour aménagement de la bibliothèque
- 3- A) Demande de projet à emploi été Canada
B) Animateur de la Maison des Jeunes de jour avec projet emploi été Canada
- 4- Soumission pour l'achat de jardinières pour 2017
- 5.- Lettre d'entente pour les employés durant la saison hivernale.
- 6.- Mandat pour l'installation d'une fontaine à l'église.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-12-419: Approbation des prévisions budgétaires 2017/OMH de Sainte-Thècle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- approuve les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'an 2017 comme suit

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Revenus	71 406	80 940
Dépenses		
Administration	13 441	15 322
Concierge et entretien	20 330	20 947
Énergie, taxes, assurances,	25 158	25 261
Améliorations/modernisation		9 520
Financement	51 985	20 481
Services à la clientèle	<u>5 777</u>	<u>6 579</u>
Total des dépenses	116 661	98 110
Déficit (surplus)	45 255	17 170
Contributions		
Société Habitation Québec	40 730	15 453
Municipalité	4 525	1 717

- s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-420 : Soumission pour le comptoir de la bibliothèque et un présentoir

CONSIDÉRANT l'offre reçu de Jean-Louis Trudel, ébéniste pour des réparations dans la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jean-Louis Trudel, ébéniste, au montant de 2 650.18 \$ taxes incluses pour la modification du comptoir et la fabrication d'un présentoir pour la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-421: Service Canada/demande au programme Emploi d'été Canada

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement :

1. Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme .Emplois Été Canada (EÉC). Durée : 8 et 11 semaines et 35

h/semaine. Titre des postes: (2 étudiants ou étudiantes) technicien(ne) en loisirs ou récréologie ou éducateur (trice) physique.

2. Que Alain Vallée, maire et/ou Louis Paillé, directeur général, sont autorisés au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle, à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
3. Que la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-422: Animateur pour la Maison des Jeunes/Projet Service Canada

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes a obtenu de Service Canada un montant pour embaucher un étudiant durant la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE Service Canada offre à la Maison des Jeunes de bénéficier d'un étudiant durant une période de 8 semaines à raison de 30 heures/semaine et défraye le coût du salaire minimum (10.75\$/heure) et une partie des bénéfices marginaux;

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes nous demande de défrayer le manque à gagné pour l'embauche de l'étudiant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer, à la Maison des Jeunes, le montant couvrant les dépenses excédentaires pour l'embauche d'un étudiant comme animateur dans le cadre du Programme de Service Canada.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-423 : Soumission pour les jardinières

CONSIDÉRANT l'offre de Centre-Jardin Multi-Fleurs pour la fourniture de jardinières pour la saison estivale 2017;

CONSIDÉRANT que Centre-Jardin Multi-Fleurs doit préparer les jardinières avant la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Centre-Jardin Multi-Fleurs au montant de 2 960 \$ taxes incluses pour la fourniture de 42 jardinières régulières, 2 jardinières au Pavillon Desjardins, 1 jardinière à l'Hôtel de Ville et 4 balconnières au pont du chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-12-424 : Lettre d'entente pour déneigement

CONSIDÉRANT la rencontre du comité de relation de travail avec le syndicat qui a eu lieu le 19 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que le syndicat a accepté de modifier l'horaire de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les membres du comité de relation de travail à signer pour et au nom de la municipalité une lettre d'entente avec le syndicat des employés municipaux pour la modification de l'horaire de travail pour la saison hivernale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2016-12-425 : Mandat pour l'installation d'une fontaine à l'Église de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT qu'il y a déjà eu une fontaine à l'Église de Sainte-Thècle par le passé;

CONSIDÉRANT que le conseil aimerait réinstaller une fontaine à l'Église et ce dans la continuité de l'aménagement du centre-ville;

CONSIDÉRANT qu'un conseiller municipal et la directrice des projets spéciaux pourraient monter un dossier concernant l'installation d'une fontaine devant l'Église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- mandate Bertin Cloutier, conseiller et Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, pour préparer un dossier afin d'installer une fontaine devant l'Église
- les autorise à présenter ce projet de fontaine à la Fabrique de Sainte-Thècle pour obtenir leur autorisation.
- La municipalité s'engage aussi à entretenir cette fontaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Mario Courcy dépose une lettre au conseil, demandant notre collaboration publicitaire pour l'organisation du Festival, édition 2017 de Promotion Ste-Thècle Inc.

Rés. 2016-12-424 : Levée de la séance

À 20 heures et 25 minutes, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier